

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 10 Septembre 1895

NOUVELLES LOCALES

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'août 1895 a été de..... 25,555
 Pendant le mois d'août 1894, il n'a été que de..... 23,674
 Différence en faveur de 1895 1,881

La police monégasque a procédé vendredi dernier, dans des circonstances qui font honneur à sa sagacité, à l'arrestation d'un nommé Jean Philostrat, lieutenant d'artillerie de l'armée roumaine, ancien caissier du club militaire de Bucarest, condamné en 1894 par le Conseil de guerre du 2^e corps d'armée, à 10 ans de réclusion, pour faux et dilapidation.

L'arrestation a été demandée par le gouvernement roumain, qui avait délégué et accrédité auprès du Directeur de la police de la Principauté M. le capitaine Gorganeano, chef de la sûreté à Bucarest, et le capitaine Minculescu. Les faits qui l'ont motivée remontent à 1893 et l'inculpé était, depuis peu, venu d'Amérique où il s'était réfugié.

Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, a été, le 31 août, conjuré par le sang-froid d'un commissionnaire à la gare de Monte Carlo, Michel Guglielmetti.

Le cheval d'un tombereau de l'administration du balayage s'est emballé dans l'avenue des Spélugues qu'il a descendue bride abattue jusqu'à la cour de la Gare. Guglielmetti s'est bravement jeté à la tête du cheval et a pu le maîtriser. Les témoins de cet acte de courage en ont vivement félicité l'auteur.

M. le contre-amiral Roustan, directeur du personnel au ministère de la marine, est depuis plusieurs jours à Monaco. Il est descendu chez S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, son beau-frère.

On nous prie d'annoncer que, sur l'initiative des amis que M. Octave Bouault a laissés à Monaco, un service funèbre sera, vendredi prochain, à 10 heures du matin, célébré pour le repos de son âme, à la Cathédrale.

M. Boggiano et la maîtrise exécuteront plusieurs morceaux de la composition de l'organiste regretté de la Cathédrale, notamment une page inédite écrite par lui à la mort de sa mère, et qui a pour titre : *O vos omnes*.

La semaine dernière, le personnel des Douanes françaises a pris possession de la nouvelle caserne qui a été construite dans le terrain de Millo, près la ruelle des Gazomètres.

Le 4 septembre est entré dans le port de Monaco un yacht à vapeur français, la *Gabrielle*, à M. Marc, armateur, qui en est le capitaine.

Ce bâtiment, qui a cinq hommes d'équipage, venait d'Antibes et est reparti pour Antibes.

Nous apprenons que le Sport Vélocipédique Monégasque organise pour dimanche prochain 15 septembre, des courses réservées aux membres de son Club.

Monaco à Beaulieu et retour. Départ : place du Canton à 4 heures du soir. Trois séries et sept prix en argent et objets d'art.

Le Dimanche 22 septembre, la Société fera sa grande sortie annuelle avec fanfare. But de la sortie : Villeneuve-Loubet où auront lieu un banquet et des courses.

LES COLIS POSTAUX FRANCO-ANGLAIS

Le *Journal Officiel* français a publié un décret portant promulgation de la convention additionnelle à la convention du 18 juin 1886, concernant l'échange des colis postaux entre la France et la Grande-Bretagne, conclue à Paris le 9 juillet 1895.

Voici les principales dispositions de cette convention qui intéresse notre littoral où les échanges entre les deux pays sont nombreux :

ARTICLE PREMIER. — 1^o Des colis postaux portant déclaration de valeur jusqu'à concurrence de 500 francs ou 20 livres anglaises pourront être échangés entre les deux pays, moyennant paiement par l'expéditeur, en sus des droits applicables aux colis sans déclaration de valeur, d'un droit proportionnel d'assurance de 20 centimes par 300 francs ou fraction de 300 francs ainsi décomposé :

- Cinq centimes pour la quote-part française ;
- Cinq centimes pour la quote-part britannique ;
- Dix centimes pour le trajet maritime.

2^o Est réservée à l'administration des postes de la Grande-Bretagne la faculté de percevoir, sur les colis avec déclaration de valeur expédiés du Royaume-Uni, une surtaxe territoriale d'assurance de 5 centimes par 300 francs ou fraction de 300 francs et un droit fixe d'enregistrement de 25 centimes par colis.

3^o Est réservée aux administrations des postes des deux pays, la faculté de déterminer ultérieurement, d'un commun accord, si leurs lois ou règlements respectifs le permettent, les prix et conditions applicables aux colis postaux de valeur déclarée excédant 500 francs ou 20 livres anglaises.

Le prix de construction française fondé par le Y. C. F. pour tous yachts à voiles, dessinés, construits, équipés en France et montés par des équipages français, a été couru en trois manches à Saint-Nazaire, La Rochelle et Royan.

Dans la première série, le cotre *Luciole II*, à M. L. Viton, dessiné par M. Abel Lemarchand, du Havre, et construit dans ses chantiers, a gagné le prix de 5,000 francs ; le cotre *Joyeuse*, à MM. R. de Laire et Bouriat, construit à Arcachon sur les plans de M. G. Sahuqué, a obtenu la deuxième place.

Dans la deuxième série, le cotre à dérive en acier *Perh'ach*, à M. P. Guiffrey, sortant des ateliers de M. Orialle fils, à Nantes, a gagné le prix de 2,000 francs. Le cotre *Albatros*, à M. Mourfin, construit à Bordeaux par M. Joineau, est arrivé deuxième. Voici les résultats en temps compensé ; parcours

30 milles pour la première série et 20 milles pour la deuxième.

Saint-Nazaire. — 1^{re} série : *Luciole II*, 5 h. 1' 57" ; *Joyeuse*, 5 h. 4' 39" . — 2^e série : *Perh'ach*, 5 h. 59' 25" ; *Albatros*, 6 h. 3' 9" .

La Rochelle. — 1^{re} série : *Joyeuse*, 5 h. 42' 59" ; *Luciole II*, 5 h. 43' 10" . — 2^e série : *Perh'ach*, 4 h. 38' 40" ; *Albatros*, 4 h. 47' 4" .

Royan. — 1^{re} série : *Luciole II*, 5 h. 39' 32" ; *Joyeuse*, 6 h. 42' 33" . — 2^e série : *Albatros*, 4 h. 25' 45" ; *Perh'ach*, 4 h. 31' 13" .

Les yachts étant classés d'après la somme des temps, allégeance déduite, qu'ils ont mis à effectuer le parcours, les durées totales sont : *Luciole*, 16 h. 24' 49" ; *Joyeuse*, 16 h. 28' 31" ; *Perh'ach*, 14 h. 29' 18" ; *Albatros*, 15 h. 16' 21" .

La nouvelle fondation du Y. C. F. a donc eu un plein succès ; aussi le Conseil maritime de cette Société se préoccupe-t-il de la rédaction du programme du prix de construction française pour 1896.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Le torpilleur 126, de la défense mobile, avait quitté Toulon mardi soir, avec la commission chargée de procéder aux essais de vitesse, lorsqu'une avarie se déclara dans la machine. Il était alors 10 heures. La mer était absolument calme ; aussi le navire ne fut-il pas dressé par les courants sur des récifs dangereux à cet endroit de la côte.

Les signaux de détresse de nuit qu'il avait arborés furent aperçus par le vapeur *Avant-Garde*, capitaine Gonfard, du service de pilotage, qui se porta à son secours et qui, le prenant à sa remorque, le conduisit en sécurité dans le Port Vieux.

Les avaries du torpilleur sont sans importance. Un matelot, légèrement blessé, a été transporté à l'hôpital militaire.

Beaulieu. — Les fêtes qui ont eu lieu dimanche et hier dans cette charmante localité ont été très belles et ont attiré une foule de promeneurs.

A leur occasion, la Compagnie P.-L.-M. avait pris les mesures suivantes :

Les 8 et 9 septembre le train 360 s'est arrêté à Beaulieu dans les nuits du 8 au 9 et du 9 au 10.

Un train spécial a eu lieu entre Nice et Menton le 8 septembre.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Il fait si chaud à Paris, où la pluie manque depuis trois semaines, que la ville est déserte. De rares voitures se hasardent sur le pavé incandescent ; elles contiennent, presque toutes, des voyageurs qui se dirigent vers les gares conduisant à la mer, à la montagne ou aux lacs de la Suisse. Les quelques Parisiens retenus dans leurs foyers — c'est le mot — essaient, vers le soir, de dîner dans les cabarets en plein air des Champs-Élysées ou du Bois de Boulogne. Mais la poussière est intense dans ces lieux de délices, et les bocks des cafés-concerts sont insuffisants

pour étancher la soif des mondains qui brûlent. Les chasseurs eux-mêmes, malgré l'abondance des perdreaux, poussent des plaintes amères. Ils tuent beaucoup; mais ils meurent de soif. Aussi se hâtent-ils d'abandonner les plaines et de se réfugier dans les cercles où il y a fort belle société en ce moment. Tous n'ont pas autant de courage que le Président de la République qui, depuis l'ouverture de la chasse, a, chaque jour, utilisé le permis à lui délivré par le sous-préfet du Havre et a fait des « tableaux » superbes. Il a tiré près de mille pièces dans le périmètre de quinze kilomètres autour de sa villa de la côte d'Ingouville. C'est superbe! Je ne soupçonnais pas que la région fut aussi propice aux exploits cynégétiques. Il faut que les Havrais aient fait des prodiges pour arriver à agglomérer autant de perdreaux, de lièvres et de lapins dans une région où les plus malins tireurs fatiguaient leurs chiens pendant une journée pour remplir modestement leurs carnassières. M. Félix Faure est décidément favorisé par la fortune et tout lui réussit.

C'est d'ailleurs un habile homme. Avant d'aller dans l'Est assister aux grandes manœuvres de l'armée française, il a voulu s'entraîner à la vie en plein soleil. Car on s'habitue à tout, même à des températures de 34° à l'ombre. Nos soldats, forcés de faire de longues marches, sac au dos, fusil sur l'épaule, dans des contrées où les sources sont rares, où l'habitant et le bétail s'abreuvent surtout de l'eau de pluie emmagasinée dans des citernes, aujourd'hui à peu près taries, résistent avec bonne humeur à la fatigue. Le soldat français a une grande endurance tant que son moral n'est pas abattu et, quand sa gourde est vide, il ronchonne, mais marche toujours.

×

La chaleur sénégalienne que nous éprouvons n'a eu d'autre effet délétère, jusqu'à présent, que de surexciter des cerveaux mal équilibrés et de multiplier les accès de folie. On en signale de tous côtés, à Paris et dans les environs.

C'est à la folie qu'il faut attribuer les deux tentatives criminelles qui ont eu lieu à Paris cette semaine. Un individu qui ne veut pas dire son nom et dont on n'a pu encore constater l'état civil, a lancé une bombe explosive dans le vestibule qui précède les bureaux de la maison de banque Rothschild, rue Laffitte. Les interrogatoires de la police et du parquet n'ont eu aucun résultat. On ne sait pas encore si le coupable est un isolé, ayant agi de son propre mouvement, ou l'affilié d'une bande de compagnons anarchistes. Il y a beaucoup de déçous dans les réponses au juge d'instruction et un parti-pris évident de ne rien avouer. Le juge d'instruction fera certainement faire une enquête médicale sur l'état mental du prévenu.

Le lendemain de cet attentat, on trouvait une autre bombe dans une des maisons de Paris. Ces deux engins, fort heureusement, étaient d'une fabrication rudimentaire. Mais il est certain que trois attentats rentrant dans la catégorie de la « propagande par le fait » se sont succédé coup sur coup et que le détraquement cérébral causé par la hausse excessive de la température n'est pas étranger à ces tentatives.

C'est en 1882 qu'a eu lieu à Lyon, dans le Café du théâtre Bellecour, la première explosion de bombe anarchiste. Puis, pendant dix ans, l'initiateur Cyvoct n'a pas eu d'imitateurs. Dix ans après, six attentats. L'année suivante, en 1893, un seul, celui de Vaillant à la Chambre des Députés. En 1894, sept attentats. Cette année nous avons eu l'affaire d'Aniche, la lettre explosive dont M. Jodkowitz a été victime et les deux tentatives de cette semaine. Cette statistique démontre que le public aurait grand tort de s'effrayer outre mesure de l'audace criminelle des préparateurs d'engins explosifs. Leurs tentatives ne présentent qu'un danger relatif et, s'ils veulent, comme ils le disent, frapper surtout l'imagination des bourgeois, ils n'ont pas réussi. A Paris, les bourgeois sont très tranquilles; ils sont même un peu sceptiques et certains journaux insinuent qu'il n'y a pas d'anarchistes. C'est aller un peu loin. Il suffit d'assister aux réunions publiques, dont la grève de Carmaux est le prétexte, pour constater que certaines têtes sont échauffées et prêtes à tout. Il est triste de voir des orateurs, dont certains ont du talent, exciter par des phrases sonores les mauvaises passions de ces esprits faibles. Ces politiciens ambitieux, qui ne cherchent que des voix pour leur élection prochaine au parlement, se font inconsciemment, je veux le croire, les complices des misérables qui ramassent les boîtes en fer blanc pour les remplir d'explosifs. Le gouvernement fait surveiller en ce moment les orateurs de réunions publiques. C'est une bonne mesure.

×

Le Lord-Maire de la Cité de Londres vient d'arriver à Paris avec la *lady-mayress*. Il est accompagné de son fils, de deux de ses secrétaires, et de tout son personnel de trompettes, de porte-masse, de porte-glaive et de domestiques. Il se rend à Bordeaux, où il a été invité à visiter l'Exposition. La presse anglaise et la presse fran-

çaise ont beaucoup parlé de ce déplacement. A-t-il un but politique? Le lord-maire a-t-il voulu simplement faire un voyage d'agrément et goûter les grands crus du Bordelais? Les deux hypothèses ont leurs défenseurs et le lord-maire, lorsqu'on l'interroge, répond d'une manière évasive. Il a, au moment où j'écris, une entrevue à l'Élysée avec le Président de la République et lui offrira l'hospitalité de la Cité, à Mansion House, au cas où il voudrait bien venir en Angleterre. Le Président de la République répondra gracieusement à cette avance, mais il ne prendra aucun engagement. Ce n'est que par le canal de l'Ambassade de France à Londres et après adhésion du Conseil des Ministres, que le Chef de l'État pourrait se décider à aller à l'étranger. Les égards dont la Reine d'Angleterre est depuis plusieurs années l'objet pendant ses séjours sur le littoral méditerranéen autoriseraient d'ailleurs une invitation de la Souveraine, alors que rien ne motive une invitation de la Cité de Londres.

DANGEAU.

YACHTING

A PROPOS DE LA « COUPE »

Voici ce moment venu où les Anglais et les Américains vont se disputer de nouveau la fameuse *Coupe de l'America* qui a coûté tant de millions et fait faire de si grands progrès au yachting des deux côtés de l'Atlantique. A la veille des courses si passionnantes qui vont s'engager entre « John Bull et Jonathan », il nous a paru intéressant de retracer, pour l'édification de nos lecteurs, les phases du duel mémorable qui, depuis 44 ans, met en présence les deux grandes nations qui revendiquent l'honneur de « donner le ton » au yachting du monde entier. Car, ce n'est un mystère pour personne que les matches internationaux conclus entre l'Angleterre et l'Amérique pour la possession de la *Coupe* ont pour principal objectif de démontrer la supériorité de la construction américaine sur la construction anglaise — et vice versa.

Le 22 août 1851, le schooner-yacht de 170 tonneaux *l'America*, appartenant à M. J. C. Stevens, commodore du New-York-Yacht-Club, et à quatre de ses amis, prenait part à une course autour de l'île de Wight, course dont le prix était une superbe coupe offerte par le Royal-Squadron. C'était la première fois qu'un yacht américain venait courir dans les eaux anglaises; aussi les Anglais avaient-ils mis en ligne leurs plus fins voiliers — au nombre de vingt! Mais *l'America* triompha de cette coalition et gagna la coupe à laquelle les vainqueurs donnèrent le nom de leur yacht et dont, à leur retour dans leur patrie, ils firent présent à leur club pour former le prix d'un match international perpétuel ouvert à la compétition de toutes les nations — sous certaines conditions arrêtées par les donateurs et qu'il serait trop long d'énumérer ici. Disons seulement que, d'après l'une de ces conditions, la *Coupe de l'America* ne peut jamais devenir la propriété définitive de celui qui la gagne; il n'en a que le dépôt et il est tenu de relever les défis qui lui sont portés par un Yacht-Club reconnu.

Pour qui connaît le caractère britannique, il est facile de comprendre l'ardeur que devaient mettre les Anglais à reconquérir ce « trophée national » à eux et de chez eux enlevé par un yacht étranger. Ne pas tout tenter pour le reprendre eût été reconnaître la supériorité de la construction américaine sur la construction anglaise. Cela, jamais! Cependant, le New-York-Yacht-Club reste pendant dix-neuf ans paisible possesseur de sa coupe — ce qui, soit dit en passant, doit consoler les détenteurs de la coupe de France.

La première tentative fut faite en 1870 par M. Ashbury, propriétaire du schooner *Cambria* qui, dans un match à travers l'Atlantique, porta un défi au New-York-Yacht-Club pour la Coupe de l'America. En 1851, les Anglais avaient mis vingt yachts en ligne contre *l'America*; en 1870, les Américains en armèrent soixante-dix (70!) pour tenir tête à la *Cambria*. Dans cette course monstre, le schooner anglais arriva onzième, le vainqueur était le *Magie*.

En 1872, M. Ashbury porta un nouveau défi avec un nouveau schooner, la *Livonia*, construit tout exprès pour cette lutte. La course devait se faire en sept épreuves contre deux schooners américains, l'un à dérive, la *Columbia*, l'autre à quille, la *Sapho*. Le champion anglais perdit quatre courses sur cinq, ce qui rendait inutiles les autres épreuves.

Quelque temps après, les Canadiens essayèrent à leur tour d'enlever la Coupe aux Yankees, et, dans ce but, le schooner à dérive de 100 tonneaux *Countess-of-Dufferin* porta le défi d'usage au New-York-Yacht-Club, qui lui opposa un schooner du même tonnage, la *Madeline*. Deux épreuves sur trois ayant été gagnées par les Américains, la Coupe resta entre leurs mains.

Une nouvelle tentative faite en 1881 par le Quinte-Yacht-Club Canadien, ne fut pas plus heureuse. Cette fois les champions furent deux sloops à dérive: *l'Atalante* (60 tonneaux) pour les Canadiens, le *Mischieff* (55 tonneaux) pour les Américains. Ce dernier sortit brillamment vainqueur de la lutte.

Ce fut seulement en 1885 que les Anglais reparurent dans les eaux américaines. Au mois de décembre précédent, ils avaient lancé un double défi au New-York-Yacht-Club: l'un au nom de sir Richard Sutton, du Royal-Squadron, propriétaire du cutter *Genesta*, l'autre émanant du lieutenant Henn, de la marine royale et membre de plusieurs Yachts-Clubs royaux, propriétaire du cutter *Galatea*.

Le premier match eut lieu au mois de septembre de l'année 1885, et la *Genesta* fut battue par le *Puritan*, à M. Forbes, dans deux épreuves consécutives, après trois épreuves annulées.

L'année suivante *Galatea* traversait à son tour l'Atlantique pour remplir son engagement, et les Américains remportaient une nouvelle victoire avec le sloop *May-Flower* qu'ils lui avaient opposé.

Mais ce serait méconnaître nos voisins d'Outre-Manche que de les supposer capables de rester sur une défaite dont le résultat semblait devoir démontrer la supériorité du sloop américain sur le cutter anglais. L'amour-propre national était en jeu, c'est tout dire, et dix jours après la victoire de *May-Flower*, les possesseurs de la Coupe recevaient un défi. Il était porté par le Royal-Clyde-Yacht-Club au nom de M. J. Bell qui, sans attendre la réponse de la partie adverse, venait de faire mettre en chantier le *Thistle* — lequel sous le nom de *Meteor* appartient aujourd'hui à l'Empereur d'Allemagne. Les Anglais fondaient de grandes espérances sur ce yacht, qu'ils appelaient la « merveille d'acier » et qui était réellement un bateau remarquable; mais les Américains — ou pour parler plus exactement, le général Paine, avait fait construire, lui aussi, une « merveille » qui s'appelait le *Volunteer*; — et le *Volunteer* battit le *Thistle* dans deux épreuves courues les 27 et 30 septembre 1887.

A la suite de cette rencontre, les conditions de la course furent modifiées par les détenteurs de la Coupe et il en résulta entre les Anglais et les Américains un « froid » qui faillit éteindre l'enthousiasme des premiers. Il n'en fut rien, heureusement, et au mois de décembre 1892, lord Dunraven portait au New-York-Yacht-Club le défi d'usage, en indiquant la *Valkyrie* pour le soutenir. Les Américains lui opposèrent le *Vigilant*. Les deux yachts se rencontrèrent au mois d'octobre 1893 et une fois de plus les Anglais furent battus.

Telle est l'histoire de la *Coupe de l'America* que lord Dunraven a tenté de reconquérir cette année avec son nouveau cutter *Valkyrie III*.

Au dernier moment, nous apprenons que la Coupe a été gagnée par le cutter américain *Defender*.

CAUSERIE

Le Système Métrique

On lit dans les journaux de Paris de vendredi dernier:

Hier, à trois heures, s'est réunie au ministère des affaires étrangères la Conférence générale du mètre, sous la présidence du Ministre des Affaires Étrangères.

En ouvrant la séance, M. Hanotaux a prononcé un discours de circonstance. Après avoir remercié les délégués étrangers d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation du Comité international chargé de l'organisation, le Ministre des Affaires Étrangères a indiqué le but de la Conférence et les questions qu'elle aurait à examiner.

On voit tout de suite quelle est l'importance de ce nouveau Congrès; ajoutons qu'il ne peut être qu'un nouveau succès pour la France qui voit son système métrique s'étendre peu à peu.

L'extension aux autres nations du système français de poids et mesures a une importance et un intérêt particulièrement scientifiques. On aurait tort de croire qu'il n'y aurait là qu'une simple satisfaction. Les résultats d'une entente internationale seraient des plus utiles à tous les points de vue.

Il est certain qu'une pareille réforme doit rencontrer des difficultés nombreuses, des résistances de toute sorte. Les populations ne tiennent guère à adopter un système de poids et mesures qui ne soit pas *national*.

En France même, où la diversité des mesures faisait désirer l'unification, l'adoption du système métrique n'a pas rencontré un consentement universel. En 1812, de nombreux protestataires avaient obtenu qu'on portât atteinte à une partie des mesures nouvelles et l'arrêté du 28 mars 1812 autorisait l'emploi d'une mesure de longueur égale à 2 mètres appelée toise, d'une seconde mesure qui était le sixième de la toise.

De plus, l'usage de l'aune de 12 décimètres pour le mesurage des étoffes et du *boisseau* (huitième d'hectolitre) redevenait légal.

Avec cet arrêté de 1812, qui demeura en vigueur jusqu'en 1840, on revenait en arrière en même temps qu'on retardait l'adoption générale du système métrique. De sorte qu'on eut jusqu'en 1840 la faculté d'employer la livre de 500 grammes, l'once (seizième de livre) et le *gros* (huitième de livre).

On ne s'est fait à la réforme, en France, que depuis cinquante ans environ. Mais si le système métrique est le seul légal, il n'est pas seul en usage et n'est pas près de passer complètement dans nos mœurs.

En Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Portugal, en Suisse, en Roumanie, en Suède et Norvège, en Serbie, au Brésil, au Venezuela, dans la République Argentine, au Pérou, au Mexique, le système métrique est légal.

Il est facultatif dans la Grande-Bretagne et ses colonies, au Japon, en Turquie et dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. La Russie le tolère dans l'application des tarifs douaniers.

La convention du mètre fut préparée par une commission internationale qui se réunit pour la première fois en 1870, puis en 1875, jusqu'à la convention de 1875, laquelle comprenait l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, les Etats-Unis, le Danemark, le Pérou, le Portugal, la République Argentine, la Russie, la Suède et Norvège, la Suisse, la Turquie et le Venezuela.

Aux Etats-Unis le mouvement se produit en faveur du système métrique. Parmi les propositions faites par l'*American institute of electrical engineers* se trouve celle-ci : « Recommander l'emploi plus universel du système métrique des poids et mesures et étudier les moyens propres à en faciliter l'introduction. »

Dans la Grande-Bretagne la réforme se prépare assez rapidement, car l'intérêt commercial est en jeu.

Il est constant que, d'après les rapports consulaires d'Italie et du Japon, bien des affaires que les Anglais pourraient faire dans ces pays échouent parce que les circulaires et les prix-courants sont établis d'après les mesures et les poids anglais. Un rapport venant d'Egypte porte que les unités anglaises sont parfaitement inintelligibles à la plupart des habitants d'Alexandrie et du Caire, auxquels les maisons anglaises envoient leurs prospectus. Plusieurs journaux anglais conseillent, du reste, l'intérêt commercial primant tout, l'adoption du système métrique dans les transactions internationales.

Tout porte donc à penser que les poids et mesures français ne tarderont pas à être acceptés de l'autre côté du détroit. De minces questions d'amour-propre national ne peuvent être en jeu et constituer un sérieux obstacle à l'adoption nécessaire d'un système international.

La prochaine Conférence a été fixée à vendredi, au pavillon de Breteuil à Sèvres. Les délégués ont assisté dimanche au déjeuner donné en leur honneur au Ministère des Affaires Etrangères, auquel le lord-maire était présent.

FAITS DIVERS

LE SHAZADAH. — Paris possède en ce moment un jeune prince des *Mille et une nuits*, en la personne du fils cadet de l'émir d'Afghanistan. Nasroullah Khan, qui

est âgé de vingt-deux ans, arrive de Londres où il a été le héros de la *season* dernière. Il avait été envoyé par son père en Angleterre, pour remercier la reine Victoria de l'aimable invitation qu'elle avait faite à ce souverain, de visiter le Royaume-Uni.

La traversée du jeune prince se fit sur le paquebot le *Clive*, spécialement affrété par le gouvernement de l'Inde qui aura à payer tous les frais du voyage et du séjour du Shazadah en Angleterre, frais qu'on estime à 200,000 livres sterling, soit 5 millions de francs. Sa suite se compose de son beau-frère Muhammad Akram-Khan, de Muhammad Hassan-Khan, (chef d'état-major), du commandant Miza Abdurans-Khan, du Kotwal (prince) de Caboul, d'un détachement de 20 soldats afghans, et de 40 serviteurs. Les attachés européens à sa suite sont : sir John Mac Neill, représentant de la Reine ; sir Gerald Fitz-Gerald ; le colonel Talbot ; le chirurgien major Leahy ; le capitaine Pollen, et M. T.-A. Martin, agent général du Gouvernement Afghan.

Le 24 mai dernier, Nasroullah Khan débarquait à Portsmouth, le lendemain il arrivait à Londres et était reçu, à la station de Victoria, par le secrétaire d'Etat pour l'Inde et par lord Carrington, le grand chambellan de la Reine

Le Shazadah portait une redingote ornée de dentelles en or et un bonnet en astrakan ou brillait une magnifique étoile en diamants.

Le surlendemain, 27 mai, S. M. la Reine le recevait en grande cérémonie à Windsor et s'entretenait avec lui en français, langue que le Shazadah parle quoiqu'imparfaitement.

Deux jours après au Derby d'Epsom, il était l'objet de toutes les curiosités et fêtes sur fêtes ont été données en son honneur : revue à Aldeshot, bal à la Cour, réception chez le lord-maire, précédée et suivie d'une procession dans les rues de Londres avec drapeaux, troupes, musiques, etc., visites aux docks et dans les villes manufacturières, visite au Parlement.

Le Shazadah demeurait à Dorchester House, splendide résidence louée par le Gouvernement de l'Inde au capitaine Halford, à raison de 100,000 francs par mois.

Le lord-maire de Londres, sir Joseph Renals, accompagné de lady mayoress, de son fils, du major Roger Parkington et de M^{me} Parkington et d'un médecin, est arrivé vendredi soir à Paris, à 7 h. 5, par la gare du Nord.

Il arrivait de Londres via Calais.

Il a été reçu sur le quai de la gare par M. Dutrénil, à la tête d'une délégation de la ville de Bordeaux. Un service d'ordre avait été organisé par M. Touny, remplaçant le préfet de police. Un public nombreux, massé devant la gare, a accueilli le lord-maire par les cris de : « Vive M. le Maire ! »

Le lord-maire et lady mayoress ont remercié en saluant la foule, qui a applaudi.

Le lord-maire s'est ensuite rendu au Grand-Hôtel, dont l'entrée était décorée de drapeaux anglais et français, et où il a été acclamé de nouveau par une foule nombreuse.

Sir J. Renals est lord-maire depuis le mois d'octobre 1894 et ses pouvoirs vont expirer dans quelques semaines.

Il est originaire de Nottingham, un des plus grands centres manufacturiers de l'Angleterre. C'est un vétéran de la corporation où il fut admis il y a dix ans. Elu alderman en 1888, il reçut le titre de sir, à l'occasion du mariage de S. A. R. le duc d'York, en qualité de senior sherif. Par ses titres, ses services et son ancienneté, il était tout désigné pour la haute dignité dont il est investi.

Sir J. Renals compte parmi les membres les plus militants du parti libéral.

Un Congrès international de la presse s'ouvrira à Bordeaux le 13 septembre. Il durera jusqu'au 19.

Dès maintenant, les adhésions sont venues de tous les points de la France et de l'étranger. Les Compagnies de chemins de fer ont accordé de grandes facilités aux intéressés.

Comme au dernier Congrès d'Anvers, le gouvernement sera représenté par un ou plusieurs de ses membres.

Au point de vue des travaux, le programme comporte : 1° La discussion du projet d'union internationale des Associations de presse ; 2° la défense de la propriété

littéraire en matière de presse et la propriété des informations ; 3° L'établissement de tarifs télégraphiques internationaux ; 4° L'enseignement professionnel.

Au point de vue des fêtes, voici ce qui est convenu : Vendredi 13. — Réception au journal la *Gironde* ; soirée de gala du lord-maire.

Samedi 14. — Réception au Dôme de l'Exposition, banquet offert par la Société philomatique.

Dimanche 15. — Excursion à Arcachon, par trains spéciaux.

Lundi 16. — Le soir, réception à l'Hôtel de Ville.

Mardi 17. — Visite officielle à l'Exposition ; banquet offert par le comité local du Congrès.

Mercredi 18. — Excursion à Soulac et dans le Médoc ; visite du château et des grands crus. Lunch et réceptions.

Dernière indication : Les membres du Congrès qui seraient rendus à Bordeaux avant l'ouverture de la session de la presse recevraient une invitation pour les excursions du lord-maire.

On écrit de Paris que l'éclipse de lune annoncée a donné lieu à de curieuses observations :

« A 2 heures 58 minutes 9 secondes, la lune est entrée dans la pénombre ; peu à peu progressant vers l'ouest, on l'a vue légèrement entamée par une échancre qui allait s'élargissant.

« A 4 heures 9 minutes 4 secondes, elle entrait dans le cône d'ombre.

« L'éclipse totale a commencé à 5 heures 15 minutes 9 secondes et a duré exactement 1 heure 41 minutes. Elle s'est terminée à 6 heures 56 minutes 9 secondes. Malheureusement, nous n'avons pu jouir longtemps de ce phénomène, cinq minutes à peine, et voici pourquoi : la lune a disparu derrière l'horizon, du côté des coteaux de l'ouest de Paris, à 5 heures 20 minutes 9 secondes.

« Ajoutons que d'intéressantes observations ont pu être faites à l'Observatoire de Paris et à l'Institut populaire du Trocadéro, où un certain nombre de personnes ont tenu compagnie toute la nuit au savant directeur, M. Léon Jaubert. »

VARIÉTÉS

L'hygiène athlétique

La commission d'hygiène de l'Union des sociétés françaises de Sports Athlétiques, présidée par M. le professeur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Institut, et composée de MM. les docteurs Javal, Lagneau, Fernand Lagrange, de l'Académie de médecine, Thorel, R. Blache, de Pezzer et Henry Fresson, secrétaire, a publié un petit manuel d'hygiène athlétique dont la rédaction a été confiée à M. Fresson et qui donne avec une merveilleuse netteté tous les conseils que doivent suivre ceux qui désirent retirer de la pratique des exercices physiques le bénéfice de santé et de vigueur que ces exercices peuvent donner.

Comme l'inobservation de ses sages et très simples préceptes entraînerait d'ailleurs de graves désordres dans l'organisme, nous croyons qu'il sera intéressant de les résumer ici :

DU VÊTEMENT

Les vêtements doivent être appropriés au sport auquel on les destine. Le maillot de laine est préférable à la chemise de flanelle, qui est moins solide et, étant flottante, expose aux refroidissements : il faut, lorsqu'on emploie cette dernière, mettre par dessus une veste ou un dolman, qui la fait adhérer au corps.

Se servir dans tous les cas, et surtout si l'on n'a qu'un maillot de coton, d'un tricot de laine épais et très souple, que l'on ne doit quitter qu'au dernier moment pour le remettre dès que l'exercice a pris fin.

Il n'y a guère de recommandations hygiéniques à faire pour les autres parties du vêtement, ne pas se servir cependant de la ceinture dite de gymnastique, dont le rôle est plus nuisible qu'utile, dégager le cou-de-pied dans les sports de vitesse, avoir au contraire pour les longues marches, la partie inférieure de la jambe serrée par une guêtre, laissant le mollet libre.

HYDROTHERAPIE

L'usage de l'hydrothérapie devra devenir habituel chez celui qui se livre aux exercices physiques et cela sous deux formes : sous la forme du « tub » matinal quotidien

et sous la forme de douche en pluie prise après l'exercice. Le mode d'administration du « tub » est très simple : il suffit d'une grosse éponge avec laquelle on lotionnera le corps entier en quelques secondes et d'une serviette avec laquelle on se frictionnera énergiquement.

La température de l'eau n'a pas besoin d'être basse : il la vaut mieux tiède, de 20 à 25 degrés, que très froide.

Pour prendre la douche, il ne faut pas attendre que la sueur se soit dissipée. La durée de la douche est variable suivant la température de l'eau et la force du sujet : elle doit cesser, en tout cas, au moment où celui-ci sent se calmer toute impression pénible et aux phénomènes de dépression succéder, au contraire, des phénomènes de stimulation : la peau rougit, la respiration s'accélère et une impression de bien-être envahit tout l'organisme. Prolonger alors serait imprudent.

Si l'exercice a été poussé jusqu'à l'extrême fatigue, la douche devra être tiède et la durée de son application extrêmement courte.

DE L'ENTRAÎNEMENT

Au point de vue « sport » l'entraînement est l'art d'amener l'homme à un degré de force et de résistance suffisant pour supporter une épreuve déterminée. Au point de vue hygiène, c'est l'art de le mettre en possession de toute l'énergie physique que comporte son tempérament. On ne doit pas soumettre l'homme à une préparation athlétique sérieuse avant dix-huit ans.

Pendant l'entraînement, qui consiste surtout dans la pratique journalière et méthodique du sport dans lequel on doit concourir, il faut garder une très grande modération dans les actes habituels de la vie. Il importe de se bien nourrir, viande, légumes, fruits, etc., boire le strict nécessaire aux repas, jamais en dehors ; éviter le tabac, le café, l'alcool. Pas de veillées, se coucher de bonne heure et prendre un sommeil de neuf heures environ. User naturellement de l'hydrothérapie.

Il ne faut pas d'entraînement pendant une période de grand travail intellectuel, ce qui ne veut pas dire qu'il faille supprimer tout exercice en ce moment ; non, il est même nécessaire de faire choix d'un exercice facile et d'en user avec modération.

Un bon appétit, un bon sommeil sont les meilleurs indices que l'exercice a été utile. Si les symptômes contraires se manifestent, c'est que l'exercice a été nuisible.

L'exercice ne doit être fait ni immédiatement avant ni surtout immédiatement après le repas.

Eviter toutes les préparations à base de kola, de coca, etc. Il ne faut pas oublier que si l'exercice est hors de proportion avec les forces du sujet, ce n'est ni la caféine, ni le coca qui le lui feront accomplir. Et si, au contraire, il est compatible avec ses moyens un entraînement bien entendu vaut le meilleur de ces excitants.

DU CHOIX D'UN EXERCICE

Les meilleurs sont incontestablement ceux qui se font en plein air. Pour des jeunes gens qui mènent une existence intellectuelle et pour lesquels le sport ne peut ni ne doit prendre la première place, l'exercice ne devra être facile et ne sera jamais poussé jusqu'aux limites de la courbature.

Les exercices difficiles exigent un travail cérébral où le jugement, la mémoire, la volonté entrent en jeu, les sujets dont le cerveau subit de fortes dépenses par le travail intellectuel ne sont donc pas ceux auxquels conviennent les exercices difficiles.

L'aviron, la course, le véloépède sont des exercices faciles.

L'escrime, l'équitation sont des exercices difficiles.

En résumé, aux jeunes gens obligés de préparer des examens et des concours, il faut les longues marches, les jeux en plein air ou les exercices facilement appris, comme la bicyclette ou l'aviron.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e BERTRAND, huissier, à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi onze septembre courant, à deux heures du soir et jours suivants au besoin, dans un magasin d'épicerie et comestibles, sis maison Crovetto, aux Moneghetti, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel composant ledit fonds de

commerce, tels que : pâtes et conserves alimentaires, sucre, café, bougies, articles de mercerie, balais, balances, étagères, comptoirs, bascule, tables et d'une quantité de vins et liqueurs assortis, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

AVIS

Madame veuve **Virginie MO** ayant vendu son fonds de commerce d'épicerie, comestibles, légumes, fruits, qu'elle exploitait rue Grimaldi, maison Perino et Brésani, les créanciers sont invités à faire toutes oppositions entre les mains des acquéreurs, monsieur **Sébastien** et mademoiselle **Marguerite** frère et sœur **SERRA**, et ce dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Pour M. et M^{lle} Serra,
L. LAURENS.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 septembre 1895

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Saint-Louis, fr., c. Martin,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
SAN REMO, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Marc,	sur lest.
MARSEILLE, b. Léonie, fr., c. Bernard,	briques.

Départs du 2 au 8 septembre

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
NICE, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Marc,	id.
MARSEILLE, b. Léonie, fr., c. Bernard,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte... Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
2	763.2	763.1	763. »	763. »	763.1	25.4	26.1	26.2	25. »	23.8	45	Calme	Beau		
3	763.9	763.5	763. »	762.9	763. »	24. »	25.9	26.3	25.2	24. »	46	id.	id.		
4	763.8	763. »	762. »	762. »	762. »	24.2	26.1	27. »	25. »	24.2	52	id.	Beau, nuageux		
5	762.8	762.1	761.6	761.9	761.7	24.5	25.5	26. »	25.1	24.9	45	id.	Beau		
6	762.9	762. »	762.2	762.3	762.5	25.1	27.9	28. »	26. »	25. »	43	id.	id.		
7	762.9	762.1	762.4	762.8	762.9	26. »	27. »	27.5	26. »	25.2	44	id.	id.		
8	762.5	762. »	761.9	761.9	761.9	25.5	27.1	27.3	25.9	24.7	46	id.	id.		
DATES						2	3	4	5	6	7	8			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	26.2	26.4	27. »	26. »	28. »	27.5	27.4	Pluie tombée : 0 ^{mm}	
						Minima	22.5	22.3	22.8	23.6	24.5	24. »	23.6		